

Infos FFMKR-75

6 avril 2018

DE à Paris : Les kinés en sursis avant contrôle généralisé

Chères consœurs, chers confrères parisiens,

Ce 5 avril s'est réunie à la CPAM de Paris la Commission Paritaire (CPD) à laquelle siégeaient vos représentants de la FFMKR - 75.

Le point chaud des dépassements d'honoraires a été largement débattu et nous avons obtenu :

- qu'aucune action ne soit envisagée dans l'immédiat à l'encontre des kinésithérapeutes faisant usage du DE
- qu'au cas où la Caisse déciderait tout de même de poursuivre certains professionnels, que la procédure conventionnelle soit strictement respectée, notamment avec la possibilité d'être entendus par la CPD (donc par vos représentants qui mettront tout en oeuvre pour les défendre)

Ainsi, **la CPAM n'a toujours pas pris en compte les difficultés de la profession.**

La FFMKR appelle donc tous les kinésithérapeutes à rester mobilisés, à se battre et à défendre la qualité de nos pratiques, jusqu'à ce qu'elle nous entende.

La CPAM a tout juste accordé un délai puisqu'elle a repoussé à cet été le contrôle de l'ensemble des professionnels.

Il est donc primordial de continuer à appliquer les recommandations de la FFMKR pour limiter au maximum le risque de poursuites de la Caisse à votre rencontre.

Nous rappelons aux adhérents de la FFMKR la réunion organisée le jeudi 12 avril : [détails et inscription ici](#)

Philippe COCHARD
Président

Suivez sur notre [site Internet](#) les actualités liées à la profession et trouvez des informations et fiches pratiques pour votre exercice au quotidien

Syndicat des Masseurs-Kinésithérapeutes Rééducateurs de Paris
75 avenue Simon Bolivar 75019 Paris
01.45.22.49.80
smkrip@smkrip.org

